



Favoriser le réemploi de la quasi totalité des flux grâce à un équipement réfléchi autour du concept "déchet = ressource"

Cadre de restitution : Étude de l'ADEME

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE



SMICVAL du Libournais Haute Gironde

8, route de la Pinière
<https://www.smicval.fr>

SAPSI
Admin
ADEME
tma.drupal@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé AMELIORATION DES PERFORMANCES, DECHETERIE

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Le SMICVAL a engagé un plan de modernisation de son réseau de déchèteries comprenant la reconstruction complète du site de Vayres, devenu obsolète et inadapté à la fréquentation et aux besoins actuels, sur un nouveau terrain de 5/525 m2. Le concept de ce nouveau site est de créer un supermarché inversé nommé « Smicval market » où les usagers pourront venir déposer les objets dont ils n'auront plus besoin tandis que ceux qui en auront besoin pourront les prendre (le concept n'est pas une recyclerie, la finalité n'est pas la vente d'objets et la configuration spatiale n'est pas la même).

Le principe est le suivant : « donnez – prenez – recyclez ». Le SMICVAL souhaite ainsi initier un changement de comportement de ses usagers en leur donnant la possibilité de ne plus penser l'objet comme un déchet mais comme une ressource. Ce site sera également un lieu de formation, de sensibilisation, de réemploi et réutilisation, de don (l'utilisateur ne jette plus, il donne en priorité ce dont il n'a plus l'utilité), de partage (basé sur l'économie de la fonctionnalité), de recyclage d'un maximum de filières (CD, capsules de café, bouchons de liège, etc.), d'expérimentation, etc. Des services déconcentrés du SMICVAL seront également proposés aux usagers (retrait de bac, de composteur, de carte d'accès, de sacs pour la collecte des biodéchets). Ce site a été conçu de manière à pouvoir créer du lien social et permettre l'organisation d'événements : espace terrasse, Repair Café événementiel ou encore ventes occasionnelles de jouets et livres avant Noël.

Le parcours de l'utilisateur sur le site respecte le principe de la hiérarchie des modes de traitement des déchets : prévention / recyclage / traitement. Les utilisateurs devront se poser 3 questions : objet ou matière ? en état ou à recycler ? petit ou gros volume ? Le site est composé de 3 zones distinctes : la maison des objets, le préau des matériaux et une série d'alvéoles permettant un dépôt au sol. L'originalité est de pouvoir pour chaque flux imaginer au moment du dépôt, la possibilité de donner et de reprendre (exemple : dans l'alvéole de dépôt des gravats pourront être donnés et récupérés des

parpaings, du carrelage, un évier, un sac de ciment, etc.).

En parallèle, il a été décidé de mettre en place un contrôle d'accès (comme sur tous les sites du Smicval) afin de répondre à la problématique des apports extérieurs au SMICVAL (518 kg/hab/an collectés sur la déchèterie de Vayres en 2014, contre 316 en moyenne sur les autres déchèteries du SMICVAL et 224 en Gironde).

Commentaires sur la partie Contexte :

.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

Le nouveau site a été conçu de manière à :

- Etre en cohérence avec les engagements du SMICVAL dans l'économie circulaire et la hiérarchie des modes de traitement,
- Disposer d'un équipement de qualité et innovant pour inverser la perception négative du déchet et changer les comportements,
- Favoriser la transparence : le déchet n'est plus caché, il devient accessible avec des espaces de sensibilisation et un parcours privilégiant le réemploi en amont de tout geste d'abandon d'un déchet (principal objectif)
- Créer un lieu de formation, d'éducation à l'environnement, d'échanges de savoir et de partages de bonnes pratiques,
- Limiter l'accès du site aux particuliers et services communaux et mettre en place une identification obligatoire,
- Disposer de zones de déposes au sol modulables pour les déchets verts et gravats volumineux (représentant plus de 50 % des apports en poids),
- Intégrer de nouveaux services et tester de nouvelles formes de tri et de recyclage,
- Accueillir les usagers dans un site moderne et « beau » (architecture travaillée) pour améliorer la valeur des déchets ou ressources apportés,
- Rompre avec l'isolement du site générateur de vandalisme en le déplaçant sur une zone plus accessible et visible des usagers,
- Sécuriser les opérateurs (8 caméras, site clôturé par un mur de 2,3 m de haut, etc.),
- Baisser les coûts par une diminution de 25 % des tonnages à traiter (réemploi et contrôle d'accès) et améliorer la sécurité des usagers et des agents.

Résultats quantitatifs:

.

Résultats qualitatifs :

.

MISE EN OEUVRE

Planning:

Décembre 2015 à juin 2016 : diagnostic, enquêtes/études préalables (études de sol et autorisation de défrichement)

Fin octobre 2015 : dépôt du permis de construire avec incidences sur les zones Natura 2000 et du dossier ICPE d'enregistrement

Mars 2016 : attribution du marché

Juin à décembre 2016 : travaux

Avril 2017 : ouverture

Année principale de réalisation:

2016

Moyens humains :

2 agents présents pendant les heures d'ouverture du site (site ouvert 7h/jour, 6/7 jours) + 1 agent pendant 9 mois pour la mise en place de la fonction réemploi

Moyens financiers :

Coût de l'équipement (hors foncier) : 1, 98 M€ TTC

Dont :

- Coûts des travaux : 1,4 M€ TTC plus 45 k€ TTC pour la participation à la création spécifique d'un nouveau carrefour d'accès sécurisé
- Équipement et aménagement intérieur: 355 k€ TTC (compacteurs, caissons, caddies, gerbeur électrique, mobilier et racks, etc.)
- Maîtrise d'œuvre : 98 k€ TTC
- Études de sol (x 2) : 20 k€ TTC
- Contrôle technique et SPS : 17 k€ TTC
- Assurances : 26 k€ TTC
- Divers (bornages...) : 15 k€ TTC

Subventions ADEME : 240 K€

Moyens techniques :

- **Dimensionnement de l'équipement :**

Le bassin de population maximal pour cet équipement est de 11 124 habitants répartis sur 4 communes.

La fréquentation actuelle moyenne sur les déchèteries du SMICVAL est de 169 entrées/j. Avec l'interdiction des professionnels + la mise en place du contrôle d'accès, une diminution de 20 % des entrées est attendues, soit 135 entrées/jour.

Une réduction de 25 % des tonnages actuels est attendue. Les tonnages moyens en transit chaque jour sont estimés à 70 m3 de déchets verts, 33 m3 de tout-venant, 11 m3 de bois traités et 4 m3 de gravats pour les flux les plus importants. L'équipement est également dimensionné pour recevoir 6,13 t de DDS et 515 m3 de stockage de déchets divers, afin de rester dans le seuil de l'enregistrement.

- **Organisation fonctionnelle :**

L'équipement, classé sous le régime ICPE de l'enregistrement, est divisé en plusieurs espaces :

1. un local d'accueil et d'exploitation pour les agents valoristes de 20 m²
2. un auvent de 15 m² pour stocker les bacs de collecte et composteurs
3. un local fermé pour les D3E de 50 m² et pour les DDS (sous rétention) de 36 m²
4. une zone visible depuis la route (« La maison des objets ») composée d'un bâtiment fermé (hors d'eau et hors d'air) de 150 m², plus une coursive de 150 m²
5. une zone couverte « Le préau des matériaux » (hors d'eau mais pas hors d'air) de 150 m² avec 2 compacteurs et 1 caisson
6. une seconde zone composée de 7 alvéoles pour un total de 190 m²

Le site a été conçu pour inciter l'utilisateur à passer devant toutes les étapes de transformation du déchet en ressource. Il ne pourra se déposséder de ses tout-venants qu'à la fin du parcours. 2 signalétiques co-existent : l'une sur poteau comme une déchèterie « classique » permettant à l'utilisateur souhaitant se débarrasser de ses déchets de s'orienter sur le site (signalétique communes à l'ensemble des déchèteries du Smicval), l'autre au sol pour l'utilisateur souhaitant plutôt récupérer (jardinage, bricolage, loisir, sport...).

Le site sera maillé de différents porte-outils permettant de mettre à disposition des usagers des équipements de chargement et de nettoyage (pelle, balais, mètres, etc.).

Afin d'optimiser les transports, les poids lourds chargés de l'évacuation des caissons entreront sur le site munis de leur remorque PTR 44T.

Le site est séparé en 4 « grandes » zones distinctes : pour certaines fermées (zone 4), d'autres simplement couvertes (zone 1) ou de dépôts au sol (zones 2 et 3).

Zones en entrée de site (halle couverte de 150 m² et bâtiment couvert de 150 m² fermée + 150 m² de coursive) :

Ces zones reprennent les codes de la grande distribution (porte d'entrée, étagères, racks, etc.) pour symboliser la déconsommation (donnez- prenez – recyclez). Le bâtiment est classé ERP (type 5). Sur ces lieux les usagers pourront déposer les déchets et les rendre ressources. Ils pourront également les recycler (en allant d'ailleurs vers de nouvelles filières de recyclage : CD, capsules alu, bouchons de liège, fournitures administratives, etc.). Afin de permettre aux usagers de venir déposer leurs objets dans ce bâtiment, un parking est situé à proximité de l'entrée et des caddies sont mis à disposition pour faciliter leur transport. Les 2 zones seront équipées en mobiliers spécifiques (rack, crochet, chariots, bacs, meubles d'exposition, consoles, etc.).

Bâtiment ERP « La maison des objets » :

Objets à donner et à récupérer dans la zone 4 : livres, enfance (jouets, jeux....) , décoration, buanderie, high-tech, cuisine, bricolage (tourne vis, ...), jardinage (arrosoir, pelle, ...), sports (vélos, ski, palmes, ...) et loisirs.

Particularités de cette zone : espace détente permettant d'améliorer les liens sociaux (tables, chaises, rafraichissements, ...), lieu de formation et de sensibilisation. Des événements temporaires autour de la réparation « café-bricolage » ou « café repair » (entrée libre où les outils et matériels sont mis à la disposition d'utilisateur pour réparer un bien d'équipement) seront également organisés sous le regard et les conseils « d'experts bricoleurs ».

Halle couverte « Le préau des matériaux » :

Cette zone est composée d'une partie « donnez-prenez » et d'une partie « recyclez ».

Les objets pouvant être donnés et récupérés dans cette zone sont : maçonnerie, huisserie, menuiserie, plomberie, quincaillerie, peinture, plâtre, meubles, etc. Les usagers pourront venir déposer ces objets et matériaux dans les zones de stockage des ressources en fonction de leur nature afin de les proposer au don. Différents types d'équipement seront disponibles afin de faciliter le dépôt et la récupération de ces objets/matériaux. Après quelques jours, si ces objets n'ont pas été récupérés, ils sont redirigés rapidement vers la filière de recyclage ou de traitement adéquate. Les usagers ne souhaitant pas faire de don de leurs objets/matériaux auront la possibilité de les déposer directement dans les compacteurs/caissons/casiers au sol dédiés.

Dans la partie « recyclez », les usagers trouveront des compacteurs de 30 m³ (cartons et métaux) et un caisson de 35 m³ pour le mobilier.

Attenant à cette zone, un local DDS de 36 m² (intégralement sous rétention) et un local D3E de 50 m² ont été aménagés. L'accès au local DDS s'effectuera par l'extérieur (seul l'agent y aura accès). L'évacuation des déchets se fera par l'arrière des bâtiments pour éviter la co-activité.

Zones en arrière du site composées d'alvéoles :

Cette zone composée d'alvéoles a pour objectif de collecter les déchets de grandes tailles devenus ressources (déchets verts, bois, inertes, plâtre, film plastique et tout venant).

Objets à donner et à récupérer dans des caisses palettes : bois de chauffe, parpaings, tuiles, carrelage, évier, sac de ciment, rondins de bois, etc.

La surface de ces zones est modulable afin de pouvoir s'adapter à l'évolution des flux collectés : pour ce faire, les parois sont constituées de blocs de bétons empilables de type MEGABLOC. Les déchets sont ensuite chargés dans des caissons à l'aide d'un chargeur manuscopique muni d'un godet à griffes. Le sol à l'intérieur des alvéoles est en béton, la pente sera dirigée vers le fond de l'alvéole afin que l'utilisateur ne soit pas en contact avec des lixiviats. Les alvéoles sont dimensionnées pour réceptionner une journée d'apport.

L'alvéole tout-venant est implantée en dernière position (ce flux est le seul à n'être ni valorisé ni recyclé).

Une alvéole pour le compost produit à partir des biodéchets collectés en porte à porte est à la disposition des usagers selon la même tarification que les autres points de vente du Smicval. Cette alvéole est située à côté de l'alvéole dédiée aux déchets verts.

Pour boucler la boucle, un lieu de formation au compostage individuel sera aménagé à côté à proximité de l'alvéole du compost.

• Identification en entrée d'équipement

Seuls les usagers munis d'une carte d'accès seront autorisés à entrer dans l'équipement. Deux barrières électriques seront installées dont l'ouverture sera pilotée par l'agent du SMICVAL par télécommande. La largeur de la voirie doit permettre l'attente de 2 véhicules de front. Les usagers équipés d'une remorque sont autorisés à entrer avec leur véhicule sur le site, mais s'ils n'ont pas de remorque ils doivent se stationner sur le parking et utiliser les caddies à disposition (sauf si besoin d'accéder en voiture comme par exemple pour le dépôt de sacs de déchets verts).

Après avoir scanné la carte de l'utilisateur, l'agent du SMICVAL, muni de sa console portable, vérifie que cet utilisateur est autorisé à entrer, note sur la console les flux apportés, leur volume et indique la zone « destination » à l'utilisateur avant d'ouvrir la barrière :

soit le parking pour le bâtiment ressources petites tailles,
soit la zone couverte pour les ressources de grandes tailles,
soit la zone de dépôts des déchets au sol.

- **Intégration paysagère :**

Le site a fait l'objet d'une intégration paysagère mettant en avant l'insertion de l'équipement dans son environnement. Le maître d'œuvre a du veiller au maximum à conserver l'état existant.

Partenaires mobilisés :

Design de politique publique (groupe d'architecte, sociologue, désigner...)

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Point positifs :

- Entrée et sortie différenciée
- Voies VL et PL dissociées, au moins pour l'entrée
- Zones de réemploi avec reprise direct des objets par les usagers (au moment du dépôt)
- Zones de dépôt au sol pour les déchets volumineux
- Prise en compte de l'évolution du site avec une zone réservée pour les filières
- Vidéosurveillance sur l'ensemble du site et bâtiment sous alarme
- Contrôle d'accès pour réguler les flux et maîtriser les apports
- Architecture de qualité
- Lieu ouvert et propice pour nouer des partenariats avec toutes les parties prenantes : milieux associatifs, Economie Sociale et Solidaire, collectivités, partenaires institutionnels. Ces organismes seront sollicités pour développer de l'animation, l'organisation d'exposition, de l'évènementiel dans des thématiques déchets mais plus largement dans le domaine de la préservation de l'environnement.

Points de vigilance :

- Intégration du réemploi dans le cadre réglementaire des ICPE
- Nouvelles compétences pour les opérateurs
- Gestion des flux entrants et sortants (dépôt et reprise)
- Limites de capacité de l'équipement (5000 m2)
- Gestion éventuel des professionnels de la reprise (brocanteurs...)

Difficultés rencontrées :

Création d'un équipement favorisant le réemploi et le recyclage et donnant une nouvelle vision du déchet. Pour chaque flux, la possibilité est donnée aux usagers de donner ou de prendre un objet.

Site entièrement à plat, composé de 3 zones distinctes : un bâtiment fermé, un préau avec des compacteurs et une zone à plat avec des alvéoles.

Recommandations éventuelles:

Dans ce nouveau programme technique, le SMICVAL a la volonté d'utiliser la terminologie d'un nouvel équipement et jamais celui de la déchèterie. Le syndicat souhaite ainsi rompre complètement avec les concepts de déchèteries telles qu'elles ont pu être construites depuis les 30 dernières années. Le nom choisi par le syndicat pour cet équipement est « Smicval Market ». Cette nouvelle terminologie participe au changement de regard des consommateurs/usagers sur le déchet : le déchet devient une ressource et doit être perçu comme une ressource dans un cadre de déconsommation.

Intégrer les préconisations du référent sûreté départemental (ici gendarmerie) au programme technique. Elles portent principalement sur la protection des flux : clôture d'enceinte (dimension, matériaux), accès, vidéosurveillance et éclairage.

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **juin 2019**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.